

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)**

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Réunion de retour à Villettes
Le 14 mars 2017
(Salle Cercle St-Pierre - Rarmont 34 - 4990 Lierneux)**

Introduction

La réunion débute à 19h40 et rassemble 9 participants. Monsieur Léonard, Bourgmestre de la commune, remercie les participants d'être présents et annonce l'ordre du jour qui consiste en une présentation du diagnostic partagé se traduisant par une mise en commun des réunions de terrain et de l'étude socio-économique. Les premiers objectifs seront en outre présentés mais pas arrêtés, ils permettront simplement d'orienter les futurs Groupes de Travail (GT). L'agent de développement du GREOVA prend ensuite la parole pour présenter le diagnostic partagé ainsi que les différentes thématiques qui en découlent.

Présentation du diagnostic partagé

NB : ne figureront dans cette partie que les remarques émises par les participants. Le Power-Point présentant le diagnostic partagé sera annexé au présent PV.

Paysages et environnement

Un citoyen s'étonne de voir apparaître l'utilisation de matériaux ne provenant pas de la région dans les points faibles du diagnostic car, selon lui, chacun a le droit de faire ses propres choix de matériaux. Monsieur Léonard explique que c'est ce qui ressort de la consultation, il faut donc le prendre en compte dans le diagnostic partagé même si, en réalité, tout est discutable.

Un citoyen souhaite en outre voir apparaître l'entretien des voiries communales dans les besoins relevés dans le diagnostic partagé.

Accessibilité & mobilité

Une question se pose quant au fonctionnement du système de « Tel bus ». Il est spécifié que c'est un système de bus à la demande. Un citoyen s'interroge ensuite sur la signification du mot « traversée » présenté dans les besoins. Il lui est répondu qu'il se réfère à un passage pour piétons. Ensuite, tous les citoyens s'accordent sur la nécessité de développer l'offre de mobilité sur la commune.

Aspect social & économique

En ce qui concerne le manque d'école secondaire soulevé dans le diagnostic, les citoyens précisent que ce manque ne serait pas considéré comme une faiblesse s'il y avait plus de transports en commun.

Certains citoyens ont ensuite marqué leur désaccord quant au fait que l'intégration des nouveaux citoyens soit considérée comme une faiblesse. Ils ajoutent que beaucoup d'entre eux courent du matin au soir et n'ont pas toujours le temps ni l'envie de s'intégrer davantage dans la vie communale.

Tourisme et communication

L'agent de développement présente le projet de recensement des circuits-courts de la région Ourthe-Vesdre-Amblève actuellement mené par le GREOVA.

Aucune remarque n'est émise quant à cette thématique.

Présentation des défis et objectifs

Les objectifs de développement sont ensuite présentés par l'agent de développement du GREOVA. Il est précisé que ces derniers pourront être adaptés aux remarques émises en consultation citoyenne.

Remarques

Les citoyens informent les agents de développement que la station d'épuration n'a plus lieu d'être dans les futurs aménagements car celle-ci est déjà construite et inaugurée.

Deux contradictions sont ensuite soulevées : d'une part, on parle de dégradation des zones humides et, d'autre part, de non gestion du patrimoine naturel. Cependant, il existe de plus en plus d'associations qui s'occupent de l'entretien du patrimoine.

Pour ce qui relève du réseau cyclopedestre, il conviendrait de mettre en place une meilleure signalisation ainsi qu'une remise à jour de ce qui existe déjà comme le projet développé avec la commune de Vielsalm « TARPAN ».

En ce qui concerne les offres d'emplois, malgré de nombreux emplois fournis par l'hôpital psychiatrique et les services de proximité, on relève une faiblesse dans le manque de gros pôles d'activités, ce qui entraîne un manque d'attractivité de la commune pour les jeunes. Monsieur Léonard ajoute que l'emploi est repris dans les points forts car, en comparaison avec d'autres communes avoisinantes, le taux de chômage de Lierneux est plutôt bas.

En parallèle au phénomène du vieillissement de la population, il serait intéressant de mettre en évidence le manque de jeunes causé par l'insuffisance de terrains à bâtir à prix raisonnable. Un citoyen explique que dans d'autres communes, des zones ont été créées pour permettre aux jeunes de la commune de bâtir à coût réduit. Monsieur Léonard explique que ce genre de projet est plus simple à mettre en place lorsque la commune possède déjà les terrains. Lorsqu'elle doit les acquérir, le projet devient assez coûteux. Actuellement, il y a des possibilités sur Lierneux et Arbrefontaine mais la situation devrait évoluer positivement avec le nouveau Code du Développement Territorial (CODT).

L'agent de développement présente ensuite les systèmes de logements « tremplins » permettant aux jeunes de constituer une épargne logement. Monsieur Léonard précise qu'il en existe déjà 4 sur la commune. L'agent de développement présente alors les logements « kangourous » qui offrent la possibilité de faire d'une grande bâtisse des logements groupés.

Il est souligné que Lierneux est parmi les communes les moins chères de la région du Luxembourg. Une autre solution consisterait à soutenir les jeunes à réaliser les travaux de raccordement à l'eau et l'électricité, parfois très lourds financièrement.

L'idée de créer un zoning industriel axé sur les nouvelles technologies est ensuite émise. Monsieur Léonard explique que l'idée avait été lancée mais finalement refusée en raison de la création de celui situé à Vaux-Chavanne.

Les citoyens soulignent que la sécurité routière ne figure pas dans les faiblesses alors qu'elle représente un point essentiel pour eux.

Un citoyen signale qu'il faudrait remettre la boîte aux lettres dans son village. Monsieur Léonard explique que ça ne dépend pas de la commune ni du PCDR mais qu'il prendra contact avec la poste pour tenter de résoudre cette problématique.

Un citoyen souhaite obtenir des explications quant aux termes « une commune connectée et intégrée ». L'agent de développement suppose qu'il s'agit d'une capacité à se rendre plus visible auprès des autres communes. Monsieur Léonard précise que ce point n'est actuellement pas prioritaire étant donné qu'il importe avant tout de se centrer sur les besoins de la commune. Certains citoyens estiment toutefois qu'il nécessite de favoriser la transcommunalité.

Une dernière remarque consiste à rappeler qu'il ne faut pas oublier les petits villages de l'entité tels que ceux de Trou de Bra, Sur les Thiers, Derrière les Thiers. Monsieur Léonard précise qu'une réunion de consultation citoyenne a eu lieu à Trou de Bra.

La présentation sera adaptée en fonction des différentes remarques émises en réunion.

Premières idées de projets

- Amélioration de la sécurité routière et de la mobilité (adaptation de la vitesse dans les villages, passages piétons, parking, trottoirs)
- Mise en place d'un comité qui chapeauterait les associations des différents villages et qui offrirait l'opportunité de procéder à des échanges de matériels entre les associations.
- Mise en avant des produits du terroir (camion-magasin faisant le tour de la commune et des marchés). A première vue, cette idée relève plutôt d'une initiative privée mais pourrait être envisagée via la création d'un Groupe d'Action Locale, d'un Groupe d'Achat Commun ou d'une coopérative.
- Aménagements de convivialité :
 - barbecue avec partie couverte, tables, chaises, bancs (notamment sur le site de La Preu)
 - plaines de jeux dans les villages
 - bancs et poubelles le long des sentiers de promenades
- Entretien et valorisation des sentiers et remise en état du réseau TARPAN
- Amélioration des transports en commun ou développement des systèmes de mobilité alternatifs (taxi social, parking éco-voiturage,...)
- Développement du potentiel touristique de la commune (tourisme vert) tout en réalisant des connections avec les communes voisines

- Soutien aux jeunes dans leur projet de construction
- Réfection et mise en valeur des éléments de petit patrimoine (réfection des fontaines,...)

Conclusion

Il est convenu que les citoyens soient invités aux réunions des Groupes de Travail qui se déroulent dans le courant du mois de mai-juin.

La réunion se clôture à 21h35.